



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 01 / 01 / 2026 à 03:23

Date de publication : vendredi 12 décembre 2025 à 02:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 28/10/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

Juminceur

Siège social : 24 Quai Jean Moulin 69002 LYON

Capital : 5000 € **Objet social** : L'exploitation d'un institut de minceur et de bien-être corporel, comprenant la réalisation de soins corporels par technologies avancées, notamment par cryolipolyse et tous autres procédés innovants d'amincissement, à l'exclusion de tous actes médicaux et paramédicaux; Le coaching personnalisé, individuel et collectif en matière de minceur, d'hygiène de vie et de bien-être ainsi que la conception et le suivi de programmes minceur et de remise en forme; La vente de produits cosmétiques, compléments alimentaires, et accessoires liés à l'activité.

Président : Mme CIULIN Justine demeurant 7 Avenue de la République 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE élue pour une durée de 99 ans. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du

Président de la Société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/da7d5c1c-edb4-4d96-a0c0-2ca846da1ddb-form-instance>